BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 34

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Ventes et cessions

503 121 766 RCS Antibes.
INFOLEASE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 60, Boulevard du Point du Jour, le River Palace -, 06700 Saint-Laurent-du-Var.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : INFOLEASE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10000€ Siège social : 60 Bd du Point du jour 06700 SAINT LAURENT DU VAR 503121766 RCS ANTIBES PROJET DE FUSION ENTRE APOJE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 38200 € Siège social 60 Bd du Point du jour 06700 SAINT LAURENT DU VAR RCS ANTIBES 431870575 et INFOLEASE Société à responsabilité limitée au capital de 10000 € Siège social 60 Bd du Point du jour 06700 SAINT LAURENT DU VAR RCS ANTIBES 503121766 AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE ENTRE SOCIETES SOEURS Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT LAURENT DU VAR du 6 janvier 2022, la société INFOLEASE, société à responsabilité limitée au capital de 10000€, dont le siège social est 60 Bd du Point du jour 06700 SAINT LAURENT DU VAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANTIBES sous le numéro 503121766, et la société APOJE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 38200€ dont le siège est 60 Bd du Point du jour 06700 SAINT LAURENT DU VAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANTIBES sous le numéro 431870575, ont établi le projet de leur fusion simplifiée entre sociétés sœurs par voie d'absorption de la société INFOLEASE, société absorbée, par la société APOJE, société absorbante. La société INFOLEASE ferait apport à la société APOJE de la totalité de son actif, soit 367203,00 EUR, à charge de la totalité de son passif, soit 245523,00 EUR. La valeur nette des apports s'élèverait à 121680,00 EUR. La société APOJE et la société INFOLEASE étant des sociétés sœurs sous contrôle commun de la même société mère, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé, ni prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er octobre 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société INFOLEASE depuis le 1er octobre 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société APOJE. La société INFOLEASE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée à la date d'expiration du délai d'opposition des créanciers de trente jours à compter de la dernière des insertions au Bodacc

de l’avis de projet de fusion par chacune des sociétés participant à l’opération. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l’article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce d’ANTIBES pour la société INFOLEASE en date du 19/01/2022, - au greffe du Tribunal de commerce d’ANTIBES pour la société APOJE en date du 19/01/2022..

